



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Bolivie

Question écrite n° 33632

Texte de la question

Mme Joëlle Huillier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur le refus initial opposé à l'avion du président de l'État plurinational de Bolivie de survoler l'espace aérien français. Le 2 juillet 2013, les autorités françaises auraient refusé à l'avion du président de l'État plurinational de Bolivie, Evo Morales, d'entrer dans notre espace aérien. L'autorisation ne lui aurait été donnée que le lendemain. Selon le Président de la République, cette hésitation était liée aux « informations contradictoires sur l'identité des passagers qui étaient à bord ». Elle lui demande de lui indiquer les raisons précises qui ont conduit le Gouvernement à refuser, dans un premier temps, le survol du territoire par cet appareil. Elle souhaite aussi connaître la réglementation ou la législation sur laquelle s'appuie le ministère pour délivrer, ou non, des autorisations de survol aux avions étrangers.

Texte de la réponse

L'incident qui a affecté le vol de retour vers La Paz du président bolivien Evo Morales en provenance de Moscou, le 2 juillet dernier, résulte d'une erreur technique. Le ministre des Affaires étrangères a téléphoné à son homologue bolivien, M. David Choquehuanca, dès le lendemain, afin de lui faire part des regrets et excuses de la France pour les aléas que ce malentendu avait causés au président Morales, chef d'Etat ami. Il lui a également confirmé que le président Morales était le bienvenu en France, à tout moment. Aux termes de la réglementation en vigueur du 10 août 2012, le survol des avions d'Etats étrangers doit faire l'objet d'une autorisation accordée au cas par cas par la voie diplomatique. La relation entre la France et la Bolivie est ancienne et amicale. Le gouvernement souhaite la développer dans le cadre du dialogue étroit que les deux pays entretiennent de longue date. Le président Morales a effectué sa quatrième visite en France, en qualité de chef d'Etat, le 13 mars 2013. A cette occasion il a eu un entretien chaleureux avec le Président de la République, au cours duquel les deux parties sont convenues d'approfondir la relation bilatérale et ont identifié conjointement des pistes de coopération concrètes. Lors de récents déplacements à Madrid et à Rome, le président bolivien a déclaré que l'incident de l'avion était clos. La France oeuvre depuis un an à un approfondissement des relations entre la France et l'Amérique latine. Le Président de la République a reçu la présidente Chinchilla-Miranda du Costa Rica en mai 2012, le président Pena Nieto du Mexique en octobre, le président Humala du Pérou en novembre, la présidente Rousseff du Brésil en décembre, le président Morales de Bolivie en mars 2013, le président Martinelli du Panama en mai et le président Maduro du Venezuela en juin. Le Premier ministre, accompagné de quatre membres du gouvernement, représentait la France au Sommet UE-CELAC, en janvier 2013, à Santiago. Une dynamique est en place. La France entend la poursuivre, en se basant sur la communauté de valeurs qui fonde, historiquement, ses relations avec l'Amérique latine.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33632

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7611

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9913